



Info.

Patrick Finot
Directeur qualité



Cher client,

Le 28 août 2007, le label **Horizon Assess Air™** a été décerné à XL Airways pour l'ensemble de ses destinations, ce qui en fait la première compagnie française à obtenir ce label pour des vols **longs-courriers** au départ de la France.

Le label **Horizon Assess Air™** est délivré à une compagnie aérienne lorsque celle-ci satisfait à l'ensemble des exigences d'un cahier des charges portant sur :

- la sécurité attestée par un certificat (JAR OPS ou IOSA) ;
- la transparence de l'information ;
- la qualité des prestations.

Ce label a été mis en place fin 2006 et permet aux professionnels du tourisme et aux consommateurs de distinguer aisément les compagnies aériennes certifiées selon des normes de sécurité reconnues et garantissant une qualité d'accueil et de service à bord ainsi qu'une meilleure transparence de l'information et de l'identité du transporteur à l'égard de leur clientèle.

Ce label est décerné par un organisme indépendant et impartial, Afaq Afnor Certification, après avis d'une commission spécialisée, composée de l'Association des tours-opérateurs (Ceto), du Syndicat national des agences de voyages (Snav), de la direction du tourisme au secrétariat d'État de la Consommation et du Tourisme, de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC), de syndicats professionnels de compagnies aériennes, d'organisations de consommateurs et de personnalités qualifiées. Vous pouvez retrouver ces informations sur <http://www.horizonassessair.com/francais/>

Le choix d'une compagnie labellisée constitue, pour le passager, une garantie importante en réponse à son attente légitime en matière de sécurité, d'information et de qualité des prestations.

Aujourd'hui vous êtes à bord de l'un de nos avions, nous vous en remercions. Mais nous voulons aller plus loin et notre plus grande satisfaction serait de vous revoir encore et toujours sur nos vols, signe de votre confiance.

Notre volonté : être votre préférence !

Patrick Finot

